





Calendrier	Action
Dès à présent	Afficher le matériel de communication transmis par l'ARS et/ou votre centre de vaccination référent le cas échéant et informer les élèves et les parents de la campagne de vaccination avec la date si déjà programmée
Dès à présent	Relancer (mails, sms, appel) l'ensemble des parents d'élèves de 5è pour compléter et rendre l'autorisation pour la vaccination de leur enfant
Dès à présent	Vérifier l'absence d'évènement scolaire à destination des élèves de 5è le jour de la séance programmée (cross, sortie scolaire, etc.) et reprogrammer une date si nécessaire
Deux semaines avant la date de la séance	Réception des autorisations complétées/signées et envoi sous pli cacheté (ou système de coursier) au centre de vaccination (en mentionnant le nom du collège sur l'enveloppe)
Une semaine précédant la séance	Rappel à tous les parents d'élèves de 5è (sms, mails, appels) de remettre le carnet de vaccination à l'enfant pour le jour de la vaccination et de la possibilité de compléter l'autorisation afin que l'enfant puisse se présenter le jour de la séance de vaccination
La veille précédant la séance	Rappel aux parents (sms, mails, appels) des enfants concernés (après réception de la liste nominative) de remettre le carnet de vaccination à l'enfant pour le jour de la vaccination et de la possibilité de compléter l'autorisation afin que l'enfant puisse se présenter le jour de la séance de vaccination
Jour-J	Organisation de la séance de vaccination (vérification de la configuration des locaux selon les recommandations du protocole en lien avec le centre de vaccination, accueil de l'équipe mobile de vaccination, gestion du flux des élèves concernés).







Annexe: Les locaux et équipements nécessaires à la vaccination

## ⇒ Les conditions suivantes sont requises pour vacciner les élèves au sein de l'établissement scolaire :

- 1° Des locaux adaptés pour assurer la vaccination comprenant un espace de confidentialité permettant de réaliser l'entretien préalable entre l'élève et le professionnel de santé, sans accès possible aux vaccins ; éviter une salle d'attente surchauffée, bondée avec un manque d'intimité lors de la vaccination, qui sont des facteurs pourvoyeurs de stress ;
- 2° Des équipements adaptés : table ou bureau ; chaise ou fauteuil pour installer l'élève recevant l'injection avec un équipement adapté pour les élèves qui pourraient présenter un malaise (stress) durant la période de surveillance post-vaccinale afin d'éviter tout risque de chute (exemple : position assise adossée à un mur ou allongé sur un tapis de sol ou une couverture) ;
- 3° Un point d'eau pour le lavage des mains et/ou solution hydro-alcoolique ;
  - Dans la mesure du possible il est conseillé, de prévoir les zones suivantes au sein de l'établissement scolaire :
- Une zone pour l'accueil des élèves permettant également la vérification de l'éligibilité de l'élève à la vaccination;
- Une zone dédiée à la réalisation de la vaccination qui permette le respect de la confidentialité ;
- Une zone dédiée à l'observation post-vaccinale d'une durée de 15-30 min, séparée de la zone d'injection, aérée. Les élèves devront être préférentiellement allongé (sur des tapis de sol ou couvertures si ces dernières sont disponibles) ou assis par terre adossé à un mur dans un espace dégagé ;